

*chique. Le harcèlement sexuel est l'une des composantes du harcèlement physique, ici sexuelle en particulier, **uniquement** sexuelle (car la torture physique peut englober des maltraitances sexuelles), mais dans tous les cas, inévitablement psychique. »*

« Le harcèlement moral est une survivance en pays démocratique du harcèlement, lot quotidien des sociétés totalitaires, qui entendent contrôler leurs sujets et avoir une mainmise sur eux. » (*op. cit.*, p. 9).

Quel est ce but ? Dans toutes les formes de harcèlement, y compris la torture, il s'agit d'un processus de déshumanisation et de destruction psychique, qui vise à détruire son sentiment d'appartenance à l'humanité, à la communauté des humains. Pour ce faire, le harcèlement vise à faire taire, à désaffilier la personne de sa singularité, de son identité, de ses attaches culturelles, de son humanité, en transformant le harcelé en objet de jouissance, de marqueur portant la trace de la domination (mutilations, viols ethniques pour « marquer la race »...). Ainsi, par exemple, le harcèlement au travail vise à désolidariser la personne du groupe, et à la priver de tout ce qui fait le sens de son travail, c'est-à-dire de son appartenance identitaire à sa profession. L'attaque sur la dignité est une attaque sur ce qui qualifie un être humain comme une personne, dotée de responsabilité, de convictions, de valeurs, et s'inscrivant dans une transmission et une culture donnée. Le harcèlement vise à détruire la dimension du sens, le sens que l'on donne à sa vie, le sens donné à son identité (familiale, professionnelle, etc.). Même la parole est vidée de son sens, capable de soutenir une chose et son contraire. Françoise Sironi (1999) a bien analysé comment, par exemple, dans la torture, la parole invoque le « tu vas parler, on va te faire parler », alors qu'en réalité, la parole des tortionnaires et leurs agissements visent à faire taire.

Le harcèlement a atteint son objectif lorsque le château-fort a été pris d'assaut, au point que la personne est en état traumatique avancé. Bien plus, le point de réussite du harcèlement vise à « confisquer » le psychisme d'autrui : interdit

de penser (et transformation alors du traumatisme en pulsions sadiques pour décharger la souffrance sur autrui), annihilation du désir de vivre (envies suicidaires), ruminations (cauchemars, représentations qui tournent en boucle dans le psychisme), éléments délirants (délires de persécution, etc.). Les attaques portent essentiellement sur les défenses psychiques que chacun s'érige pour pouvoir vivre en société (par exemple, les interdits universels du meurtre et de l'inceste, fondateurs de la civilisation humaine). Dans le harcèlement, ces attaques visent à créer un traumatisme particulièrement violent pour la personne (cf. *infra*).

Comme cela a déjà été analysé en première partie, le harcèlement est un phénomène qui décharge la violence humaine, lorsque les canaux traditionnels de décharge ne sont plus ritualisés, institutionnalisés, circonscrits dans l'espace et le temps. D'après Amnesty International, sur les 150 pays et territoires cités dans le Rapport annuel 2008, une centaine a eu recours à la torture et mauvais traitements en 2007. Le harcèlement n'est donc pas un épiphénomène à l'échelle planétaire, gageons même qu'il s'agit de l'un des processus de destruction psychologique les plus répandus.

### **Agissements ou processus ?**

Le harcèlement est souvent considéré comme le fait d'agissements nuisibles de la part d'un harceleur sur un harcelé. La dimension psychologique caractérise davantage des processus relationnels de type pervers que des agissements particuliers. C'est aussi la raison pour laquelle parler de harcèlement suppose une « intention » de nuire, c'est-à-dire une malveillance à l'origine du processus harceleur. Des agisse-

ments précis permettraient de déterminer plus facilement qu'il s'agit d'un harcèlement, mais la réalité du harcèlement s'inscrit dans l'insidieux, le non-factuel, le non-dit, y compris lorsqu'il s'agit d'un harcèlement physique (torture). La clinique nous montre d'ailleurs que les non-agissements sont tout aussi importants, sinon plus nombreux, que les agissements, et tout à fait porteurs de malveillance. Il peut s'agir d'ignorer la personne harcelée, de ne plus lui donner de travail, de ne pas la mettre en copie des mails, etc.

Le processus harceleur vise la destruction psychique de la personne harcelée. La destruction est atteinte quand la personne se laisse détruire, voire finit par retourner contre elle cette destruction en introjectant la pulsion destructrice (idées suicidaires, conduites auto-suicidaires), ce qui ne manque pas d'arriver, en fonction de l'intensité, de la violence et de la durée du harcèlement.

Au niveau psychologique, le processus malveillant s'alimente des réactions de la personne harcelée. Le harceleur sait souvent bien identifier les fragilités de l'autre (et nous en avons tous), mais aussi ses valeurs, ses croyances, ses modalités d'affiliation à l'humanité (tout ce qui la rattache affectivement au monde), pour conduire sa victime à l'autodestruction, jusqu'à ce qu'elle « craque ». Chaque réaction de défense de la victime se retourne alors contre elle, et l'on dira qu'elle a « pété un câble » si elle s'est mise en colère, qu'elle est « hystérique » si elle pleure etc. Si le harceleur a su identifier, par exemple, une fragilité dans l'estime de soi chez sa victime, il l'attaquera en ne lui donnant pas la reconnaissance professionnelle qu'elle attend. Cela peut être aussi une attaque de la conscience professionnelle, si la victime est attachée à faire scrupuleusement son travail, et si c'est dans ce sérieux qu'elle trouve la réalisation de son identité au travail. Mais aussi, les attaques (morales ou phy-

siques) peuvent viser tous les liens affectifs d'attache et d'appartenance de la personne : liens familiaux (isoler de la famille, ou porter des menaces sur un membre de la famille), discrimination sur ce qui permet d'identifier la personne (féminité, caractéristique physique, choix culturel à telle ou telle appartenance...), etc.

Si la victime réagit de façon affective, le harceleur saura alors que c'est sur cet aspect qu'il lui faut insister, que c'est là qu'il existe une « prise » pour détruire la victime car c'est à cet endroit qu'elle construit son identité et son rapport à la culture (civilisation) humaine. Le harcèlement vise à désaffilier du monde humain, c'est ce qui le met directement en lien avec la logique du bouc émissaire. Pour ce faire, il tente de soumettre l'autre, de l'assujettir, en produisant du traumatisme, à l'aide de dévalorisations, d'humiliations qui brisent l'image de soi, et renvoient à l'objet ou à une notion de sous-homme, de bétail corvéable et manipulable à merci. Par exemple, dans le harcèlement au travail, il s'agit souvent de désaffilier la personne de son identité professionnelle, c'est-à-dire de l'exclure de la communauté des professionnels, donc de l'exclure de sa jouissance à être un professionnel. En somme, le harcèlement vise la destruction de la jouissance à être, en « désidentifiant ».

Un harcèlement est difficilement reconnaissable à la preuve, dans la mesure où il agit « caché » et où chaque événement est interprété différemment selon le harceleur et le harcelé. Néanmoins la charge de la preuve en droit reste incontournable, dans nos principes démocratiques.

En revanche, un harcèlement peut se reconnaître aux symptômes de la victime, qui présente alors des signes évidents d'agression psychologique. Ces symptômes que présente la victime du harcèlement, qu'il soit moral, sexuel ou physique sont identiques. Ce sont des symptômes trauma-

tiques et post-traumatiques.

### **Méthodes et moyens de la torture**

Reprenons l'image du château-fort. Les méthodes du harcèlement (moral, sexuel, physique) sont identiques sur un plan psychique à celles de la torture. Il s'agit de pénétrer avec violence et effraction dans le château-fort du psychisme, donc d'attaquer les points de vulnérabilité qui permettaient de garantir la sécurité du château. Le harcèlement attaque donc les différentes enveloppes structurant le psychisme pour les détruire.

Pour ce faire, je me référerai ici à un excellent article d'Évelyne Josse (2006). Les méthodes de destruction psychique sont les suivantes.

#### **Annihiler le sentiment d'individualité**

Le harcèlement, comme la torture, consiste à annihiler le sentiment d'individualité. Il peut s'agir d'interdire des attributs personnels, de supprimer la vie privée et l'intimité. Bien entendu, dans le harcèlement physique, l'intégrité corporelle est directement attaquée (douleurs physiques, mutilations, privations sensorielles).

#### **Annihiler les sentiments de valeur personnelle et de dignité humaine**

Le harcèlement et la torture consistent de fait en dévalorisations et humiliations multiples, dont l'énumération peut être longue : insultes, moqueries, soumission pour briser la force mentale, obéissance forcée à des règles édictées par les bourreaux, injonctions contradictoires, atroces, transgression forcée de valeurs et de tabous personnels (trahir les siens, maltraiter un compagnon...). Tout est imprimé dans le harcelé afin qu'il devienne son propre bourreau, en subissant du remords, de la honte et de la culpabilité.

Dans la torture, les zones corporelles de contact et d'échange sont marquées par la souillure, avec marquage dans la chair de symboles issus de la communauté des tortionnaires, une transgression forcée de valeurs et de tabous culturels : transgression de l'axe dedans/dehors, transgression de l'axe générationnel, actes contre nature (sexualité avec les animaux...), outrages aux valeurs religieuses par des paroles et des actes blasphématoires, contrainte à trahir des secrets ou à livrer des renseignements confidentiels, violations des règles culturelles (bafouer les symboles culturels...).

Bien sûr, dans le harcèlement ordinaire, tout cela est beaucoup moins spectaculaire que dans la torture de masse. Mais les processus de déliaison sont semblables, bien qu'édulcorés. Dans les groupes où sévit un harcèlement, par exemple, la délation sera encouragée, la discrimination sera souvent pratiquée, etc.

### **Sabrer les sentiments d'appartenance**

Le harcèlement, comme la torture, visent à démanteler la chaîne signifiante qui nous permet de donner du sens au

monde, dans des processus de désaffiliation, dissociation, invalidation (des éprouvés notamment), disqualification. Par exemple, on peut donner aux gens le sentiment d'être traité comme du bétail, en les assimilant notamment à des animaux, avec des simulacres d'exécution, en désaffiliant la communauté d'origine et en l'isolant de son univers de référence.

### **Les réunions d'équipe**

Au sein d'une grande entreprise liée à la vente d'alcool, les réunions étaient « ritualisées ». Chaque semaine, la réunion commençait par l'humiliation d'une des rares femmes du service. Le chef de service passait souvent un diaporama, avec des reconstitutions photographiques et des montages truqués censés faire rire l'assemblée. Il pouvait s'agir par exemple du visage d'une des salariées apposées sur le corps d'une femme s'accouplant avec un chien, avec pour légende photographique « la truie ». Les rares femmes de l'assemblée étaient tellement sidérées et tétanisées qu'elles mirent longtemps à réagir, et quittèrent toutes cet emploi. Il était en effet très sidérant qu'aucun homme du groupe ne manifeste sa désapprobation face à de telles pratiques harceleuses, confortant la division perverse du groupe entre les « bons » (ceux qui « ont de l'humour ») et les « méchants » (ceux qui « n'ont pas d'humour »). De peur de « passer pour cruches », parfois, les femmes faisaient semblant de rire lorsque la séance d'humiliation concernait une de leur camarade.

*« Le harcèlement, comme la torture, visent à démanteler la chaîne signifiante qui nous permet de donner du sens au monde, dans des processus de désaffiliation, dissociation, invalidation (des éprouvés notamment), disqualification. Par exemple, on peut donner aux gens le sentiment d'être traité comme du bétail, en les assimilant notamment à des animaux, avec des simulacres d'exécution, en désaffiliant la communauté d'origine et en l'isolant de son univers de référence. »*

## **La désaffiliation géographique**

Certaines entreprises modernes pratiquent un meilleur contrôle de leurs salariés en les désaffiliant d'un enracinement géographique, pour les propulser loin de leur famille, loin d'une langue qu'ils maîtrisent. Déracinés, dépourvus de repères, à la merci du « client roi » et souvent très exigeants, ces néo-consultants se voient réquisitionnés le week-end pour travailler, et souvent tirillés en mobilité nationale voire internationale comme mode de vie, sans même pouvoir s'insérer dans une structure « repère », où ils pourraient rejoindre une équipe, à laquelle ils appartiendraient sur un plan identitaire.

## **Anéantir le sentiment de sécurité**

Le sentiment de sécurité est systématiquement menacé, par des menaces implicites ou explicites, maintenant un état d'urgence interne permanente.

## **Déposséder du sentiment d'autonomie**

Le sentiment d'autonomie est annihilé dans un état de dépendance, d'absence de maîtrise et de responsabilité (sauf en cas d'accident !), et de sentiment d'imprévisibilité. Dès lors, cela crée un fort sentiment de résignation et d'impuissance, liée à une certaine somme de privations.

### **Le devoir à la formation**

Dans un service de la fonction publique, le droit à la formation est complètement dévoyé. De fait, la formation s'enracine préalablement dans un désir, celui d'apprendre. Dans ce service, qui par ailleurs est dirigé d'une main de fer, les semaines et les sujets de formation sont imposés. Sept semaines de formation par personne sont imposées à l'année, et surtout, notamment pendant les périodes propices aux vacances. Le thème des formations n'ayant aucun sens pour les salariés, lesquels constatent qu'ils n'ont plus le choix pour poser leurs jours de congés, ils se sentent impuissants et se résignent à se rendre à ces semaines qui ont, pour seul avantage, de finir tôt.

### **Condamner la prévisibilité du monde et l'accès au sens des choses**

Dans la torture comme dans le harcèlement, l'imprévisibilité est une technique, qui vise à supprimer tout accès à une dimension signifiante et une chaîne causale. Les événements se succèdent si rapidement, de manière inattendue, que la victime ne parvient plus à les gérer, et vit une perte de cohérence importante, désintriquant la compréhension du sens des choses, et les valeurs fondamentales liées à l'existence (prix de la vie, éthique, sens de la fraternité).

### **Des actes absurdes**

Voici une réunion au sommet, de dirigeants d'une grande entreprise, autour du PDG. Un des dirigeants a oublié de couper son téléphone portable, qui se met à vibrer en plein milieu de la réunion. Le PDG, très calme, réclame

alors un verre d'eau, que son second lui apporte. Il demande solennellement au dirigeant dont le portable a sonné de se lever, et de lui apporter son téléphone. Ensuite, devant tout le monde, et sans que personne ne réagisse, d'un geste lent, il plonge peu à peu le téléphone dans le verre d'eau, jusqu'à l'enfoncer totalement. Son acte s'est passé de parole, tous restent sidérés par la brutalité et la froideur du geste destructeur.

Enfin, chez les personnes harcelées, comme dans la torture, les projets d'avenir semblent bloqués par un sentiment général d'impuissance et de condamnation de l'existence. « Rebondir » est un mot qui ne fait plus sens, et doit se travailler en thérapie, pour ouvrir la possibilité d'autres horizons.

Le harcèlement moral s'apparente aussi à ce que l'on appelle « la torture blanche », où l'intégrité physique du corps des victimes est préservée, mais où elles subissent des railleries, des moqueries, et des insultes (notamment sur leur apparence physique, leur appartenance politique ou ethnique), leurs proches ou leur communauté, mais aussi des humiliations, et des conditions précaires. Parfois, s'y ajoutent des menaces de mort, une confrontation aux maltraitements infligés aux autres, des fausses déclarations, une demande de reniement de valeurs sacrées et personnelles, des choix impossibles (conflits de loyauté), des chantages, un rejet social, des attaques sur la sexualité, et des incertitudes laissées sur l'avenir.

*« Dans la torture comme dans le harcèlement, l'imprévisibilité est une technique, qui vise à supprimer tout accès à une dimension signifiante et une chaîne causale. Les événements se succèdent si rapidement, de manière inattendue, que la victime ne parvient plus à les gérer, et vit une perte de cohérence importante, désintriquant la compréhension du sens des choses, et les valeurs fondamentales liées à l'existence (prix de la vie, éthique, sens de la fraternité). »*

## La terreur psychique

C'est dans ce contexte que se développe un procédé politique et social efficace pour instaurer une mise au pas : le harcèlement moral, qui utilise toutes les méthodes de la torture physique, sans se réclamer du nom même de torture.

Bien souvent, on a pu me dire que ma définition du harcèlement moral était excessive, car j'employais la notion de « terreur ». Ceci est selon moi un indice grave, qui montre à quel point notre société n'est pas consciente de la violence qu'elle produit. L'état de terreur est bien celui auquel est réduite une personne harcelée sur la durée, et qui n'a pas été soutenue ni soustraite à cet environnement. Cette terreur n'est invisible qu'à celui qui la dénie. De plus, les analogies entre le harcèlement moral et la torture physique sont particulièrement nombreuses et criantes, ainsi que nous venons de les décrire. Le harcèlement moral utilise les mêmes méthodes de « lavage de cerveau » que la torture physique. De même que la torture physique a des incidences morales, de même, la torture morale a des incidences physiques (somatisation violente, suicides...), corps et psychisme allant de toute façon toujours de pair et interagissant l'un sur l'autre. Quelles sont ces méthodes ? Elles sont principalement au nombre de quatre : la rupture du lien, la déculturation, l'ordre binaire et le meurtre du fantasme, l'omnipotence de l'agresseur.

## La rupture du lien

Tout d'abord, il s'agit de *casser le lien entre soi et autrui*, la

zone d'échange, l'interface entre le dedans et le dehors : « Les effets psychologiques de la torture sont liés au fait que la torture produit une effraction psychique au lieu topographique de délimitation entre différents espaces logiques. C'est l'interface, la zone d'échange et de contact entre différents espaces psychiques qui sont « travaillés » sous la torture : interfaces culturelles, interfaces corporelles, interfaces intellectuelles » (Françoise Sironi, 1994, p. 80). Pour ce faire, si dans la torture physique, l'action des bourreaux porte sur les lieux corporels qui sont les lieux de l'échange (attaque de la peau, des interfaces que sont les yeux, les oreilles, la bouche, le sexe...), dans la torture morale, il en est exactement de même, afin de produire un effet d'effraction psychique : rupture avec le monde social et affectif, abolition des anciens repères... L'attaque du lien social permet de désolidariser le groupe, d'encourager la méfiance d'autrui, la crainte, la brutalité, l'humiliation, l'ambivalence, la menace. C'est ainsi que, dans le harcèlement moral, ces zones d'échange sont attaquées : le harceleur divise le groupe, interdit tout échange dont il n'aurait pas le contrôle. Peu à peu, les personnes se sentent « hors-la-loi », lorsqu'il va s'agir de se réunir pour discuter entre elles de ce qui fait lien, par exemple de leurs vacances, de leurs loisirs...

De plus, le harceleur ne donne jamais des ordres directement, mais toujours par intermédiaires, ce qui permet de jouer sur les doubles sens, la confusion, et d'accentuer la division groupale. L'attaque systématique dans le harcèlement moral des moyens de communication participe de cette rupture de la zone d'échange : ligne de téléphone coupée, ordinateur confisqué, etc. Le degré ultime de l'attaque du lien consiste à encourager la délation entre collègues ou amis. Toute limite est donc rendue perméable, et non plus contenante, sécurisante, ce qui implique que le dedans et le

dehors se confondent : le tortionnaire donne d'ailleurs aux substances corporelles internes un statut d'extra-corporéité (attaque de la peau et des nerfs par des brûlures de cigarette, par des chocs électriques... : les nerfs deviennent « à vif », dépourvus de toute enveloppe protectrice contre l'extérieur) et aux substances externes un statut d'intra-corporéité (ingestion de vomis, d'urines...). Dans le harcèlement moral, le processus est similaire : par exemple les limites entre vie privée et vie professionnelle se confondent (appels du harceleur au travail dans la vie privée ou irruption du harceleur de la vie privée sur le lieu de travail, manipulation par le harceleur au travail des proches du harcelé dans la vie privée, manipulation par le harceleur des collègues de travail du harcelé pour dévoiler sa vie privée dans la vie professionnelle, etc.). Ces limites sont aussi brisées par les ruptures de rythme, le système de privation (qu'il s'agisse de privations corporelles comme l'absence de nourriture, de sommeil, de privations sensorielles comme l'obscurité dans la torture physique, ou de privations financières et affectives dans le harcèlement moral).

### **La déculturation**

Ce faisant, la torture convoque une vaste entreprise de déculturation. La personne torturée perd ses repères identitaires et se voit coupée de son groupe d'appartenance originel. Il s'agit de faire de l'être humain un être dépourvu de singularité. La brisure du lien social se conforte par la déconstruction de l'identité individuelle, en tant qu'elle se construit dans un rapport avec un groupe. Il s'agit là d'un processus de désaffiliation : celui-là n'est plus des nôtres...

Cette désaffiliation peut prendre le visage de l'humiliation collective, par exemple. On oblige également l'individu à transgresser des tabous et des interdits. Ainsi, il n'est pas anodin que dans le harcèlement moral, le harceleur s'en prenne aux codes culturels de la personne : railleries sur les croyances religieuses, sur l'appartenance à un peuple. Kheira, harcelée par son supérieur hiérarchique, était toujours présentée aux nouveaux venus en ces termes : « Kheira, kabyle ».

### **L'ordre binaire et le meurtre du fantasme**

En outre, ce que l'on retrouve de la torture physique dans le harcèlement moral est ce que Françoise Sironi (1999) nomme la redondance, et qui consiste en une valeur performative de la parole : tout en prononçant les paroles, le tortionnaire agit. Ce faisant, il efface toute distinction entre la réalité et le fantasme. Ce meurtre du fantasme, ou son actualisation permanente conduit à une annihilation progressive de la faculté de penser. Même si dans le harcèlement moral, il ne s'agit pas d'agir sur le corps de la personne, la redondance est très présente. De plus, le comble du procédé est qu'il peut s'agir de ce que je nomme une « redondance paradoxale » : ainsi le harceleur peut dire quelque chose tout en faisant ou montrant le contraire. Cela a pour effet une perte massive de sens, une absurdité, et un ordre binaire inversé (harceleurs bons, harcelés méchants) sans logique apparente, dans un phénomène qu'Yves Prigent appelle « les successions de droite-gauche » (2003, p. 15) : le bourreau de la torture physique est tantôt ignoble, tantôt compatissant ; le harceleur a parfois des accès de